

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Saint-Grégoire-Le-Grand
Le mercredi 12 novembre 2025 – 18h15

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Grégoire-le-Grand, tenue le 12 novembre 2025 à 18h15 à la salle polyvalente de l'école, 7950 rue Cartier

PRÉSENTS :

Faïza Bekhti, parent
Amel Abdelmadjid, parent
Nicolas Daignault, parent
Ruth Jimenez-Cruz, parent
Marie-Pier Turgeon, parent
Sédiane Ngameket, parent substitut
Domitille Bouyer, parent

Vanessa Del Signore, parent
Christine Tiann, parent substitut et
représentant OPP

Marie-Hélène Abran, enseignante
Claudine Chenel, enseignante
Gabrielle Lacasse, orthophoniste
Emmanuel Breton, TES
Sonia Lefeu, enseignante
Kathleen Whitty, enseignante

Alexandre Lord, membre de la communauté

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

Elodie Tramini, directrice
Marie-Josée Roy, directrice adjointe

SONT ABSENTS :

Formant quorum sous la présidence de Nicolas Daignault

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La directrice, Elodie Tramini, déclare la réunion ouverte à 18h15.

2. **DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE**

Marie-Josée Roy est désignée secrétaire pour la soirée.

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. **Ouverture de la réunion / vérification du quorum**
2. **Désignation d'un ou d'une secrétaire**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 15 octobre 2025 (5 mins)**
 - 4.1 suivi au procès-verbal
5. **Parole aux observateurs (10 mins)**
 - 5.1 Communauté, observateurs
 - 5.2 Parole au représentant du comité de parents
6. **Points nécessitant une discussion/ approbation/ adoption (85 min)**
 - 6.1 Nomination nouveau membre parents du CE et membre substitut (10 min)
 - 6.2 Adoption de la régie interne (5 mins)
 - 6.2 Adoption de la réglementation du SDG 2025-2026 (10 mins)
 - 6.3 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) - (15 mins)
 - 6.4. Approbation tableau des sorties (Activités éducatives nécessitant un déplacement à l'extérieur) - (5 mins)
 - 6.5 Adoption du plan de lutte (10 min)
 - 6.6. Approbation de la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) au 3e cycle - (5 mins)
 - ~~6.7. Planification des contenus développement des compétences personnelles et sociales (5mins)~~ **Reporté au CE du mois de février 2026.**
 - 6.8. Approbation de la planification du contenu en éducation à la sexualité pour nos classes d'accueil (5 mins)
 - 6.9 Présentation du budget annuel de l'établissement - (10 mins)
Présentation sommaire
 - 6.10 Consultation sur les critères de sélection de la direction - (10 mins)
7. **Points d'information/rapports/rappels**
 - 7.1. Modalités d'évaluation par matières et par compétence
 - 7.2 Dernier rappel formation obligatoire pour les membres du CÉ :

- *À suivre dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat;*

Consultez la page suivante : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>

- *Formulaire d'attestation de suivi de la formation obligatoire du MEQ pour les membres du CÉ.*

Consultez la page suivante :

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXH71JuY2qBDVOvYFsUr_MGL5UQ0wzTFIEMDdZVjBXUjJCWTFERUtYRkcyRi4u

8. **Varia – Points divers**
 - 8.1 Photos scolaires

- 8.2 OPP
- 8.3 Sécurité piétonne
- 8.4 Consultation des élèves sur un sujet fonctionnement de l'établissement
- 8.5 Budget CÉ

Levée de la réunion

Il est proposé que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications proposées.

Adopté à l'unanimité (01-CE-25-11-12)

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 octobre 2025

IL EST PROPOSÉ que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2025 soit approuvé séance tenante sans relecture.

Adopté à l'unanimité (02-CÉ-25-11-12)

1. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Il n'y a pas de suivis à faire.

5. PAROLE AU PUBLIC

5.1 Communauté, observateurs

Présentation d'un membre de la communauté, Alexandre Lord, responsable du Patro. Il sera présent à tous les CE.

5.2 Parole au représentant du comité de parents

Marie-Pier Turgeon, représentante au comité de parents du CSSDM, résume les faits saillants de l'assemblée générale du 28 octobre 2026 : élection des administrateurs et postes vacants, activation des boîtes courriels des CÉ, retour sur les représentations municipales pour la sécurité aux abords des écoles.

6. SUJET NÉCESSITANT UNE DISCUSSION/ ADOPTION / APPROBATION

1. Nomination nouveau membre parents du CE et membre substitut

Considérant la démission de Mohamed Laroui, le poste devient vacant. Il sera comblé par Vanessa Del Signore jusqu'à la fin de son mandat.

IL EST PROPOSÉ que Vanessa Del Signore occupe ce poste jusqu'à la fin du mandat par Marie-Pier Turgeon et appuyé par Amel Abdelmadjid.

Adopté à l'unanimité (03-CÉ-25-11-12)

2. Adoption de la régie interne

CONSIDÉRANT que les règles de régie interne déposée par la direction ont été complétées séance tenante en conformité avec les attentes du CSSDM et de la loi sur la Gouvernance scolaire;

IL EST PROPOSÉ que les règles de régie interne soient adoptées.

Adopté à l'unanimité (04-CÉ-25-11-12)

3. Adoption de la réglementation du SDG 2025-2026

Madame Elodie Tramini, Directrice, représente la nouvelle réglementation du SDG ainsi que les nouvelles balises du MEQ pour la tarification des services de garde.

CONSIDÉRANT que la réglementation du SDG 2025-2026 a été envoyée 7 jours avant la séance tenante;

CONSIDÉRANT que les balises du Ministère nous obligent à augmenter les tarifs dans un souci d'uniformiser les variations des tarifs sur l'ensemble du territoire du CSSDM;

CONSIDÉRANT que l'augmentation des journées pédagogiques réponds aux balises données et à la moyenne des frais des écoles primaires du quartier Villeray-Saint-Michel;

IL EST PROPOSÉ QUE la tarification d'une journée régulière passe à 9,70\$ et la journée pédagogique passe de 11\$ à 12\$ et ce, dès la journée pédagogique du 21 novembre et d'adopter la réglementation.

Il est suggéré que la procédure pour les accidents y soit jointe pour l'année scolaire 26-27.

Adopté à l'unanimité (05-CÉ-25-11-12)

4. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI)

CONSIDÉRANT que le CE doit être consulté pour s'assurer de la conformité des éléments inscrits à l'acte d'établissement avant l'adoption finale du PTRDI tel que le stipule l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que l'acte d'établissement 2025-2026 et du PTRDI 2026-2029 a été présenté séance tenante;

IL EST PROPOSÉ de remplir le Formulaire de consultation PTRDI et Acte d'établissement disponible à partir de la fiche de votre école dans le PTRDI en ligne.

Adopté à l'unanimité (06-CÉ-25-11-12)

5. Approbation tableau des sorties (Activités éducatives nécessitant un déplacement à l'extérieur)

Marie-Josée Roy, directrice adjointe, nomme qu'il n'y a pas de sorties à faire approuver.

6. Adoption du plan de lutte (10 min)

La directrice-adjointe, Marie-Josée Roy, présente le plan de lutte à l'ensemble des membres présents.

Adopté à l'unanimité (07-CÉ-25-11-12)

7. Approbation de la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) au 3e cycle - (5 mins)

La directrice-adjointe, Marie-Josée Roy, présente la planification des contenus pour l'année scolaire 25-26.

8. Approbation de la planification des contenus développement des compétences personnelles et sociales - (5mins)

La directrice, Elodie Tramini, mentionne que ce point sera présenté au CE du mois de février afin de pouvoir permettre aux enseignants de se consulter.

9. Approbation de la planification du contenu en éducation à la sexualité pour nos classes d'accueil (5 mins)

La directrice-adjointe, Marie-Josée Roy, présente le tableau de la planification pour les 5 classes d'accueil.

10. Présentation du budget annuel de l'établissement - (10 mins)

La directrice, Elodie Tramini, présente le budget sommaire pour l'année scolaire 25-26.

11. Consultation sur les critères de sélection de la direction

CONSIDÉRANT que les articles 79, al. 2 et 110.1 al. 2 de la Loi sur l'instruction publique prévoient que la direction générale consulte les CÉ sur les critères de sélection des directions d'établissement.

Le contexte de l'école est présenté aux membres du CÉ et le formulaire rempli séance tenante.

7. Points d'information/rapports/rappels

7.1 Modalités d'évaluation par matières et par compétence

Le tableau est présenté par la direction. Les modalités des compétences ont été envoyées par courriel aux parents.

7.2 Dernier rappel formation obligatoire pour les membres du CÉ

Rappel à tous les membres qui en sont à leur premier mandat de faire la formation obligatoire.

L'attestation doit être remplie à deux reprises dans l'année.

Remettre la déclaration annuelle d'intérêts des membres du CE.

8. VARIA-POINTS DIVERS

8.1 Photos scolaires

Suite aux commentaires des parents sur la qualité des photos, il est décidé que les membres du CÉ fassent des recherches de photographie pour le prochain CÉ afin d'en réserver un pour le mois de septembre prochain.

8.2 OPP

Il y aura une friperie dans l'école. Elle sera ouverte 3-4 fois par mois.

8.3 Sécurité piétonne

Il est proposé de rédiger une lettre pour améliorer la sécurité autour de l'école.

8.4 Consultation des élèves sur un sujet fonctionnement de l'établissement

Il est suggéré de questionner les élèves sur les activités au service de garde durant le dîner.

8.5 Budget CÉ

Il est proposé d'utiliser le budget de fonctionnement du CE pour payer l'hébergement des documents du CE. Il n'y a pas de décision prise pour le moment.

9. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20h18.



Président

Directrice